

**Le :** 20 mai 2020 à 18:26 (GMT +02:00)

**Objet :** Réouverture du port de plaisance de Carentan-les-Marais

Bonjour à tous,

Nous revenons vers vous suite à la signature de l'arrêté préfectoral autorisant l'accès au port et aux activités nautiques dans la commune de Carentan-les-Marais, à titre dérogatoire.

Nous ne pouvions le faire auparavant, faute d'informations précises à vous communiquer.

Désormais, l'accès au port de plaisance et la navigation sont donc autorisés, dans le respect des mesures prises par l'arrêté municipal du 15 mai 2020, jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire. Notamment :

*- les activités de plaisance à un autre titre que commercial ou professionnel sont réservées à la pratique individuelle ou à celle des personnes regroupées au sein d'un même domicile, à bord d'un bateau régulièrement immatriculé et dont elles sont propriétaires ou copropriétaires.*

Toutefois, il est impératif de respecter des mesures d'hygiène et de distanciation sociale strictes, pour faire en sorte de limiter la propagation du virus Covid-19.

C'est pourquoi, nous prenons les dispositions suivantes :

- Des panneaux d'information sont mis en place pour rappeler les gestes barrières et de distanciation sociale (voir également le guide ci-joint).
- L'accueil physique des usagers de la capitainerie reste suspendu jusqu'à nouvel ordre. Une permanence téléphonique est assurée et des rendez-vous pourront être accordés si nécessaires en respectant les mesures d'hygiène et de distanciation.
- Pour les grutages, la prise de rendez-vous se fera également par téléphone ou par mail.

Pour rappel, les coordonnées du port sont :

- téléphone : 02.33.42.24.44
- portable : 06.89.13.15.56
- mail : port@ccbdc.fr

Après plusieurs semaines d'inactivité, nous appelons les plaisanciers qui sont autorisés à naviguer à être prudents, vigilants, et à respecter les gestes barrières.

Pour vous, pour les autres usagers et pour les équipes du port, soyez responsables et comme toujours humbles face à la mer.

**Avant de prendre la mer**, assurez-vous que votre navire et ses équipements sont en parfait état de fonctionnement et pensez à consulter la météo.

Les horaires des marées peuvent être consultés sur le site <http://www.ccbdc.fr/wp-content/uploads/2014/07/ECLUSES-CARENTAN-HORAIRES-DES-MAREES-2020.pdf>

Pour vos sorties à venir, les portes de l'écluse fonctionneront de la manière suivante :

- pour un passage à l'écluse, vous pouvez appeler l'éclusier au **02.33.71.10.85** en tapant **1** pour un passage.

ATTENTION : des avurnav sont en vigueur, veuillez les consulter au lien ci-dessous avant de quitter le port : <https://www.premar-manche.gouv.fr/> (infos nautiques).

Nous vous rappelons que, en application des mesures générales prises pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, les activités nautiques et de plaisance ne constituent pas un motif de dérogation à l'interdiction de déplacement en dehors de son département et à plus de 100 km de sa résidence.

Nous espérons vous retrouver nombreux sur les pontons.

*Le préfet maritime rappelle donc la vigilance et la préparation nécessaire face à la dangerosité que peuvent représenter les loisirs nautiques en mer et les sorties de plaisance.*

*Avant chaque activité en mer, pensez à :*

- prévenir vos proches de vos intentions ;*
- être en bonne condition physique ;*
- vérifier la météo et les horaires de marée ;*
- vérifier l'état de votre matériel de sécurité et le bon fonctionnement de son moteur ;*
- avoir un moyen de communication pour alerter les secours : VHF marine (canal 16) ou un téléphone portable dans une pochette étanche (numéro 196) ;*
- penser aux équipements de flottabilité intégrés et aux vêtements adaptés aux conditions environnementales.*

*Si vous êtes victime ou témoin d'un événement de mer, composez le 196.*

Cordialement,

Dominique

**Communauté de Communes de la Baie du Cotentin**

*"Service Port de Plaisance"*

**Responsable du Port: Dominique CHARLOT**

**02.33.42.24.44**

**06.89.13.15.56**

**port@ccbdc.fr**

[www.ccbdc.fr](http://www.ccbdc.fr)